

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02017

Numéro SIREN : 879 910 479

Nom ou dénomination : AMV 85

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2023 sous le numéro de dépôt 103

AMV 85

Société par actions simplifiée au capital de 6 000 €uros
Siège Social : Les Landes
85150 VAIRE
879 910 479 RCS LA ROCHE-SUR-YON

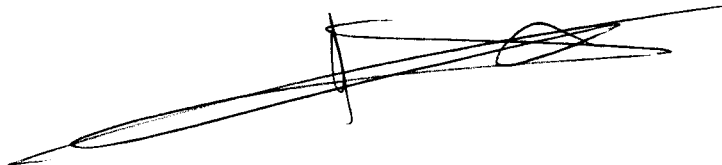
DEPOT DES COMPTES ANNUELS **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

CERTIFIES CONFORME

PAR LA PRESIDENCE

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes.

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name or set of initials.

Désignation de l'entreprise SAS AMV 85

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise Les Landes

85150 VAIRE

Numéro SIRET * 8 7 9 9 1 0 4 7 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 3

Durée de l'exercice précédent * 0

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 0Exercice N-1 clos le
0 0 0 0 0

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4

ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	568 776	
	Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	074	34 459	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	1 903	
	Charges constatées d'avance *		092	094	8 014	
ACTIF CIRCULANT	Total II		096	098	613 151	
	Total général (I+II)		110	112	613 151	

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	6 000	
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	15 359	
	Provisions réglementées	140		
DETTES (4)	Total I	142	21 359	
	Provisions pour risques et charges	154		
	Total II	154		
	Emprunts et dettes assimilées	156	432 757	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	51 722	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	104 092	
	Produits constatés d'avance	174		
REVENUS	Total III	176	591 792	
	Total général (I + II + III)	180	613 151	

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Dont de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 202, Section A du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS AMV 85		Exercice clos le		2020		Exercice clos le		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						31		12		02		00	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		269	773				
		services *		217		218			391				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222								
	Production immobilisée *				224								
	Subventions d'exploitation reçues				226								
Autres produits				230				5					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232			270	169					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234								
	Variation de stock (marchandises) *				236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		697	083					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		(568)	776)					
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : mobilier)	- immobilier		242		119	153					
		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244							
	Impôts, taxes et versements assimilés				250								
	Rémunérations du personnel *				252								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				254								
	Dotations aux amortissements *				256								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262			1					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
Total des charges d'exploitation (II)				264		247	461						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		22	708						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				280								
	Produits exceptionnels				290								
	Charges financières				294		4	122					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art 217 octies		347		300			516				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348									
	Impôts sur les bénéfices *				306		2	711					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		15	359						
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		15	359	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles *				322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		2	711					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cotes-cis d'associés		247		330								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles 44.10 octies		986		987							
Reprise d'entreprises en difficulté 44.11 octies			981		989								
Divers* ZFA NG 44.12 octies			345		344								
Déduction exceptionnelle (art 39 octies) A B C D E F G													
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		18	070	354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		18	070	372					

ANNEXE

Exercice du 16/12/2019 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 16/12/2019 au 31/12/2020

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les options fiscales prises au cours de l'exercice sont les suivantes :

- Comptabilisation en charges des frais et honoraires de constitution de la société.
- Comptabilisation en charges des coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Néant

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	12 441	12 441	
Débiteurs divers	22 018	22 018	
Charges constatées d'avance	8 014	8 014	
TOTAL	42 473	42 473	

ANNEXE

Exercice du 16/12/2019 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	431 957	431 957		
Emprunts et dettes financières divers	800	800		
Fournisseurs et comptes rattachés	51 722	51 722		
Impôts sur les bénéfices	2 711	2 711		
Taxe sur la valeur ajoutée	510	510		
Groupe et associés	104 092	104 092		
TOTAL	591 792	591 792		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Au début	Nombre de titres		
			Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000		300		300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 16/12/2019 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 719
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 933
Total	38 652

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 014
Total	8 014

ANNEXE

Exercice du 16/12/2019 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

AMV 85

Société par actions simplifiée au capital de 6 000 €uros
Siège Social : Les Landes
85150 VAIRE
879 910 479 RCS LA ROCHE-SUR-YON

EXTRAIT DES DECISIONS

ADOPTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021
Affectation du résultat

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice, s'élevant à **15 359,23 €**, de la manière suivante :

- A la Réserve légale **600,00 €**
- Au compte « **Autres réserves** » **14 759,23 €**

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes depuis la constitution de la Société.

Certifiée conforme
Mathieu RUCHAUD, Président

